Genève

18 juillet 2018 14:28; Act: 18.07.2018 16:2

L'aménagement des bords du Rhône attendra le parc

Le Canton ne recourra pas contre l'annulation des autorisations de construire pour des équipements pour la baignade.



Il n'y aura pas de nouveaux aménagements sur les bords du Rhône, après le pont Sous-Terre. (Photo: Kevstone/Salvatore di Nolfi)

 $\quad \text{on} \quad \text{off} \quad i$

Une faute?

Signalez-la-nous!

s nouveaux équipements pour accompagner les baignades dans le Rhône devraient être inscrits dans le futur projet d'aménagement de la pointe de la Jonction. C'est ce que souhaite le Département du territoire (DT) du canton de Genève, après l'arrêt du Tribunal administratif de première instance du 21 juin.

Celui-ci a donné raison aux riverains du fleuve qui s'étaient opposés au projet de la Ville et de l'Etat. De nouveaux pontons, des WC et des douches étaient prévus. Le Canton indique mercredi qu'il ne fera pas recours contre cette décision de justice. Le DT précise avoir pris acte des conclusions du Tribunal, qu'il dit être en partie justifiées, «notamment sous l'angle du défaut de planification globale».



Large consultation en vue

L'inclusion des nouveaux équipements dans le projet de parc de la Jonction devrait être appuyé par un large processus de concertation avec la Ville, les associations concernées et les riverains, poursuit le Canton. En l'état, l'accès à l'eau et les possibilités de baignade dans le secteur en aval du pont Sous-Terre sont maintenus avec les aménagements existants.

Des actions de sensibilisation sur les comportements à adopter, la connaissance du Rhône et du barrage du Seujet continueront à être menées durant l'été. Une journée de prévention avec la police de la navigation, les pompiers et les Services industriels aura lieu samedi au sentier des Saules, entre 14h et 18h. En outre, des équipes de jeunes du projet «Lâche pas ta bouée» vont à la rencontre des usagers depuis la mijuin pour les sensibiliser aux risques. Un flyer est par ailleurs disponible en quatre langues (français, anglais, espagnol et portugais), rappellent les autorités.

Plus de sujets



Grave incident à l'aéroport de Genève fin 2015

Un avion d'Eurowings a dû faire demi-tour suite au malaise du copilote dû à la climatisation défaillante, selon un rapport d'enquête qui vient de paraître.



«Merci! Je vais pouvoir profiter de ce beau soleil»

La journée de mercredi s'annonce radieuse à Paléo. N'oubliez pas de vous munir de crème solaire et de vous hydrater. La gagnante du concours est connue.



CIVIC 1.6 i-DTEC

Catégorie énergétique A: 3,5L/100KM C02: 93G/KM. Profitez de l'Eco-Bonus CHF 3'000.—

o Commentaires